

# JOURNAL OFFICIEL

DU GOUVERNEMENT EGYPTIEN

(*Numero Extraordinaire*)

---

69ème Année

Dimanche 8 Février 1942

No. 27

---

## PROCLAMATION No. 224

**Nous, Moustapha El-Nahas Pacha,**

Vu le Décret du 1<sup>er</sup> septembre 1939 déclarant l'état de siège sur tout le territoire égyptien ;

Vu la Proclamation No. 2 relative à des nominations au Département de la Censure ;

Considérant la terminaison de la période de délégation de Mohamed Hassan Youssef Effendi ;

En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Décret du 7 février 1942 ;

ORDONNONS CE QUI SUIT :

Sera délégué comme Directeur de la Section de la Censure des Publications Mohamed Farid Abou Hadid Effendi, fonctionnaire au Ministère de l'Instruction Publique.

Le Caire, le 7 février 1942.

MOUSTAPHA EL-NAHAS.

(*Traduction.*)

